

## Concertation préalable Zone d'Activité Economique du Parc Fontaines

### AVIS

Ma 1ere réflexion à la lecture de votre brochure, confortée lors de la réunion de synthèse du 30/10/2024 du fait d'un risque de grande proximité entre les deux « administrations -- Le Grésivaudan et Isère Aménagement », et de l'utilisation quelque peu tendancieuse du qualificatif d'idéologique plusieurs remarques constructives.

« pourquoi consulter puisque comme à l'habitude, la messe est dite ».

Je me reprends et vous adresse constat et récriminations qui font état d'une situation injuste et intolérable.

« Marre » du manque de réflexion sur une répartition plus judicieuse pour le pays des grands projets industriels. C'était le rôle que remplissait avec plus de clairvoyance la DATAR, puis la DIAC, la CGET que ne la fait aujourd'hui, l'ANCT.

D'autres sites, friches industriels mérites d'être considérés.

Pour ne parler que de la vallée du Grésivaudan rive gauche et droite confondues :

1. 90% du territoire laissé en manque de projets si ce n'est quelques investissements secondaires pauvres en effectifs et en qualifications (du back-office, des artisans, quelques commerces, ....) les exemples ne manquent pas, Froges ou j'ai grandi, Brignoud, Pontcharra, .... Un réveil quelque peu sensible au Cheylas certainement en relation avec la Centrale EDF....
  2. **10% de la vallée, rive droite concentre 90% des projets et 100% des maux induits :**
    - Ont-ils pensé « cette fois », à l'alimentation en eau et à « l'impact » que cela va avoir sur les ressources, la population et le milieu (nappes phréatique, ruisseaux et notre rivière l'Isère)
    - aux eaux polluées qu'ils vont émettre, qu'en est-il d'une demande de dérogation qui ne peut que polluer notre unique rivière, plus de 20 ans à la rendre salubre effacés.
    - Ont-ils pensé aux rejets dans l'atmosphère, usines, circulation, ..... Il semble qu'aucun relevé local ne soit exercé alors même que l'incidence auprès de personnes fragiles soit déjà constaté.
- La topographie de la vallée est une contrainte qu'il me paraît nécessaire d'intégrer, rien à voir avec notre concurrent Dresde et son fleuve l'Elbe (14eme Européen)
- Ont-ils pensé à ce qu'allaient devenir dans 10, 20...25 ans ces structures abandonnées par des industriels dont le manque d'engagements dans la durée ne présage rien de bon pour les générations futurs.

Les exemples ne manquent pas, DL du 22/10/2024 « Intel , l'homme malade de la tech », encore plus prégnant dans les esprits l'Exemple de la rive gauche et le désengagement des grands industriels Péchiney, les papèteries.... Cela devrait servir de leçon, nombre de friches humainement quasi-inexploitables ou alors des pis-aller à l'exemple de la Centrale solaire TOTAL de Brignoud.

Malgré les bouleversements du monde, confrontations physiques, économiques, technologiques, climatiques, pour lesquels nous sommes loin d'être armés, **vous voulez nous faire rentrer dans un monde où la réversibilité est impossible.**

Elus et Industriels, deux mondes où les subventions semblent brouiller les esprits, comment s'assurer pour les contribuables qu'elles ne servent à signer des accords bien loin de nos territoires, **ne sommes-nous que des « moutons de Panurge »**

**Pour nous simples administrés notre souhait, vivre en bonne intelligence dans un lieu où notre santé, notre sécurité sont assurés, force est de constater que ce n'est déjà plus le cas**

Lucas Jean-Luc - 89 Chemin des Michelières - 38190 BERNIN –